

D I P L Ô M E



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ NOUS, SOUSSIGNÉS, CONSTATANT QUE

Monsieur Guillaume FÜRST

A SUBI AVEC SUCCÈS LES ÉPREUVES PRÉVUES PAR LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ ET LES RÈGLEMENTS DE

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

LUI CONFÉRONS LE GRADE DE

Docteur en Psychologie

Thèse intitulée : Approche multivariée de la créativité : structures de personnalité et dynamiques de processus.

AVEC LES DROITS ET LES PRÉROGATIVES QUI Y SONT ATTACHÉS

Le Recteur

Le Doyen

Le Secrétaire général



PROCÈS-VERBAL ÉTABLI À GENÈVE, LE 28 AOÛT 2012 N° 59297015021353

validé par le sceau de l'Université